

Espaces publicitaires

Offrez une visibilité pour votre entreprise dans le bulletin municipal de Deschambault-Grondines.

Qui peut participer ?

Les entreprises du territoire de Deschambault-Grondines ainsi que du comté de Portneuf offrant des services qui ne sont pas offerts par un commerce local.

Entente

Entente publicitaire de 6 ou 12 mois consécutifs.

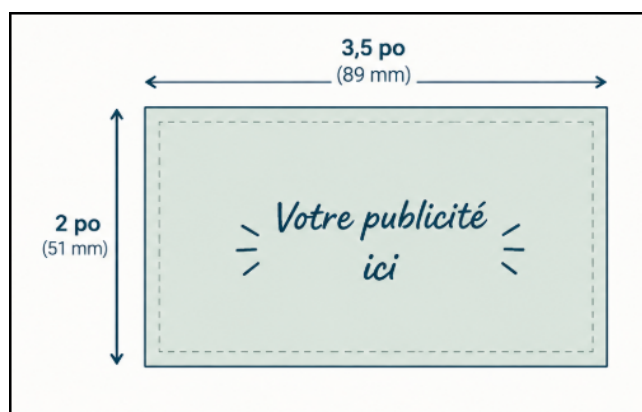
Format et tarif

Présentation uniforme et harmonieuse pour tous. Le format **carte d'affaires** est établi au coût de 25\$ + taxes par mois payable au début du contrat.

Une belle occasion de rejoindre la population locale !

Le bulletin municipal est distribué dans tous les foyers de la municipalité par la poste au début de chaque mois durant l'année. La version web est aussi partagée sur nos réseaux sociaux et mise en ligne sur notre site web.

Format carte d'affaires



➡ 1050 × 600 pixels

Informations et contrat

Dans la section du site web :

🌐 Bulletin communautaire - Municipalité de Deschambault-Grondines - Municipalité de De...

Vous pourrez retrouver les formats à télécharger afin de produire votre visuel.

Date de tombée

La date limite pour réserver un espace publicitaire est fixée au 15 de chaque mois, pour une publication dans le bulletin du mois suivant. Lorsque le 15 tombe un samedi ou un dimanche, la date limite est reportée au vendredi précédent.



Vous avez des questions ou avez besoin d'informations supplémentaires ?

Coordonnatrice et conceptrice : Marie-Pier Prévost

418-286-4511 poste 101

lephare@deschambault-grondines.com